

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 14 mai 2019

Compétences qualifications

[Nouvelle nomenclature des diplômes](#) : La nomenclature des diplômes par niveau d'études change dès 2019.

[Un nouvel outil pour cartographier les compétences recherchées](#) : Un nouveau service développé par le Cedefop permet de cartographier les compétences recherchées sur le marché de l'emploi en ligne dans plusieurs pays européens, dont la France. Dénommé « Skills OVATE », cet outil analyse les offres d'emploi publiées sur Internet et les traduit en termes de compétences.

[Publication par France compétences de deux notes sur l'enregistrement des certifications professionnelles](#)

France compétences

[Lancement du marché public du CEP des actifs occupés du secteur privé](#) : Suite à la publication du nouveau cahier des charges du conseil en évolution professionnelle, le conseil d'administration de France compétences a approuvé jeudi 4 avril le lancement du marché public destiné à sélectionner les opérateurs régionaux du CEP des actifs occupés du secteur privé.

Formation professionnelle

[Bruno Lucas succède à Carine Chevrier comme délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle](#)

Illettrisme

[Un guide pour repérer et aider les agents en situation d'illettrisme](#) : Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) vient de publier un guide pour les collectivités territoriales composé de fiches pratiques, de points clés et d'exemples leur permettant d'être sensibilisées à l'illettrisme.

Insertion des jeunes

[Missions locales : des crédits amoindris pour la garantie jeunes](#) : Dans un courrier transmis le 1er avril 2019, Jean-Patrick Gille, le président de l'Union nationale des missions locales (UNML), demande au président de la République une audience rapide. Ceci pour clarifier les intentions de l'exécutif, alors que

l'action des missions locales est "déstabilisée depuis des mois" : diminution de leur budget, projet de fusions avec Pôle emploi finalement abandonné, retard de versement des subventions, et, dernier problème en date, modification des règles de paiement de la garantie jeunes.

Métiers

[Quels métiers pour demain ?](#) En guise de grille de lecture des mutations à venir, Isabelle Rouhan propose dans son livre une « typologie des métiers du futur selon le degré d'automatisation et de transformation » qui les guette. Selon elle, il faut distinguer les métiers en évolution, en révolution et en mutation éthique.

Politique emploi

[Métiers agricoles et de services aux entreprises, les plus recherchés par les employeurs \(BMO Pôle emploi\)](#) : Le nombre d'intentions d'embauche progresse à nouveau en 2019, selon l'étude annuelle « besoins en main d'œuvre » de Pôle emploi, qui identifie les besoins de qualification des entreprises par secteurs d'activité et par métier.

Politique régionale

[La Région Centre-Val de Loire lance son service public régional de l'orientation "augmenté"](#) : La Région Centre-Val de Loire annonce la transformation de son service public régional de l'orientation qui sera mis en œuvre à la prochaine rentrée scolaire. Isabelle Gaudron, vice-présidente en charge de la formation professionnelle, précise le périmètre et les actions de ce nouveau service jusque-là expérimental.

Réforme formation

[Le ministère du Travail agréé onze opérateurs de compétences](#) : La recomposition du paysage des organismes paritaires collecteurs agréés (Opca) est actée. Les arrêtés d'agrément des onze opérateurs de compétences qui les remplacent à compter du 1er avril ont été publiés au Journal officiel du 31 mars 2019.

[Les transitions professionnelles au menu de la réforme de la fonction publique](#) : Le projet de loi réformant la Fonction publique présenté en conseil des ministres, mercredi 27 mars, comporte plusieurs mesures concernant la formation et la mobilité professionnelle des agents publics.

[Le CEP à deux niveaux a son cahier des charges](#) : Le cahier des charges du conseil en évolution professionnelle version loi du 5 septembre 2018 a été publié au Journal officiel samedi 30 mars 2019. Les grands principes d'intervention sont conservés. Comme prévu, l'offre de services est désormais organisée en deux niveaux. Déploiement au 1er janvier 2020.



[L'avis de marché pour les opérateurs régionaux du CEP est publié](#) : L'avis de marché du service de conseil en évolution professionnelle (CEP) délivré par les opérateurs régionaux sélectionnés par France compétences est publié. La date limite de candidature est fixée au 6 mai 2019 à 12h. Les opérateurs retenus seront déployés à partir de 2020.

[Une médiatrice pour le CEP des actifs occupés et le CPF de transition](#) : C'est une nouveauté de la réforme qui intéresse directement les usagers : les bénéficiaires du CEP délivrés par les opérateurs régionaux et les porteurs de projet de formation réalisés au titre du CPF de transition peuvent désormais saisir la médiatrice de France compétences.

[Les points clés de la réforme de la formation professionnelle : infographie Carif-Oref Auvergne-Rhône-Alpes](#)

[Les commissaires du gouvernement des onze opérateurs de compétences sont nommés](#) : La liste des commissaires du gouvernement qui assisteront aux conseils d'administration des opérateurs de compétences est complète. Le dernier arrêté de nomination est paru au Journal officiel du 30 avril.

[Orientation : les régions vont expérimenter le transfert des personnels des CIO](#) : Les régions vont pouvoir bénéficier, à titre expérimental, des personnels issus des centres d'information et d'orientation (CIO) pour mener à bien leurs nouvelles missions d'information sur les formations, métiers et les évolutions de l'emploi auprès des élèves dès le collège et des étudiants. Le décret du 26 avril 2019 précise les modalités de cette expérimentation.

Transition pro

[Certif Pro va coordonner les commissions paritaires interprofessionnelles régionales](#) : Mardi 26 mars, le bureau de l'association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle (Certif Pro) a abordé CléA, et traité le pilotage des commissions paritaires interprofessionnelles régionales et le modèle économique de l'association.